

Bon pour l'emploi ?

Non, peu d'emploi, sauf pour les chantiers de montage, avec de la main-d'œuvre généralement importée, car moins chère. Même les centres de contrôle de « nos » éoliennes sont pour la plupart situés en Allemagne, voire au Canada.

Et la nuit ?

L'énergie éolienne implique une pollution lumineuse puisque chaque éolienne d'un parc éolien doit être équipée d'un éclairage diurne blanc à éclats de 20.000 candelas et d'un éclairage nocturne rouge à éclats de 2.000 candelas qui vont clignoter en permanence gâchant les étoiles et toutes les vues nocturnes sur les montagnes où elles sont implantées.

Et les ondes ?

Les éoliennes peuvent générer des interférences avec les réseaux de communication, il est parfois nécessaire de renforcer les signaux pour la télé ou la radio. **Alors que les connexions Internet et téléphoniques posent déjà très fréquemment problème et que la réception est souvent perturbée.**

Bon pour la santé ?

Non, voir les conclusions alarmantes de l'Académie de médecine dans son rapport du 3 mai 2017, consultable sur www.academie-medecine.fr/, qui recommande – entre autres - de ne pas installer d'éoliennes à moins de 1.500 m des habitations et de diminuer sensiblement le bruit (pollution sonore permanente jusqu'à 3 km).

Bon pour l'immobilier ?

Non, les éoliennes font baisser la valeur des maisons : le rapport parlementaire du 31 mars 2010 indique (p. 47) que les décisions judiciaires ouvrent la voie aux indemnisations pour perte de valeur des habitations voisines d'un parc éolien. La cour d'appel de Rennes fait état d'attestations notariales et d'agents immobiliers estimant la **dépréciation de l'habitation concernée entre 28 et 46%** de la valeur d'acquisition.

MAIS ALORS POURQUOI LES COLLECTIVITÉS LOCALES NE S'OPPOSENT-ELLES PAS A CES PROJETS ?

Parce que cet « écolo-business » éolien est particulièrement rémunérateur, grâce aux subventions publiques financées par les consommateurs d'électricité (7,8 Md d'euros de subventions prévues en 2019 pour les énergies renouvelables, dont 1,3 Md pour l'éolien).

Parce que des promoteurs éoliens qui produisent de l'électricité soi-disant verte, alors qu'elle est intermittente et polluante, exercent parfois une pression sur les municipalités et les propriétaires de terrain en dissimulant les vastes problèmes à venir. Pour les promoteurs, l'éolien est un véritable jackpot : rentabilité 20 à 40% après impôts sur 15 ans ! **D'autres projets respectueux des paysages et des habitants peuvent voir le jour.**

Parce que ces promoteurs cachent le coût du démantèlement futur de ces machines. Provisionné (officiellement) 50.000 € par éolienne, il revient en fait à plus de 400.000 € et en cas de défaillance (très probable) de l'exploitant, ce sera à l'agriculteur propriétaire du terrain de payer la différence, soit largement plus que ce qu'il aura engrangé pendant les 20 ans de son bail. A défaut, ce sera la commune ou la communauté de communes qui paiera (donc, encore le contribuable). Mais le socle, lui, restera à perpétuité, ...prêt pour la remplaçante ?

Alors ne laissons pas massacrer les montagnes ardéchoises et leurs sites remarquables, protégeons l'authenticité de ce territoire unique !

Si vous voulez réagir et vous mobiliser, vous pouvez signer la pétition en ligne suivante :

<https://www.eole07.fr>

Elle sera remise aux élus de nos villages, aux sénateurs, aux députés et au préfet, etc. pour qu'ils sachent ce que nous voulons, pour que les paysages soient préservés et les espaces naturels protégés, et nous permettra aussi de mobiliser des associations de défense de l'environnement à nos côtés.

Merci de votre attention,

Le Collectif anti-éolien Beaume-Drobie

Sources, informations, actions : www.eole07.fr/
environnementdurable.net/
vent.de.respect.free.fr/
www.ventdecolère.org/
www.village-sablières.com/fr/commune/le-village/bulletin-sablières-infos/